



# Charte Espace Tennis Stade Baquet

En cette rentrée 2020, la crise sanitaire due au Covid-19 n'étant pas terminée, **tous les adhérents du club sans exception devront respecter les règles suivantes :**

- **Documents de rentrée**

- ✓ Tout(e) adhérent(e) à la section Tennis du TCH s'engage à :
  - Lire le protocole FFT communiqué
  - Lire la charte ici présente ainsi que celle dédiée aux tennis couverts
  - Avoir renseigné, signé et renvoyé le formulaire Adhérent FFT de rentrée.

- **Accès à la zone Tennis**

- ✓ Les entrées et sorties s'effectueront par la porte d'accès verte dédiée située au 97 rue Ledru Rollin ; cette porte sera soit ouverte aux heures des cours, soit à ouvrir grâce au badge d'accès en dehors.
- ✓ L'accès sera possible de 8h à 22h la semaine, et de 8h à 19h le week-end. Les horaires précis sont disponibles dans l'application Tenup, rubrique Réservations.

- **Règles sanitaires de la zone**

- ✓ Le port du masque est obligatoire (à partir de 11 ans) depuis la porte d'accès à l'espace jusqu'à l'entrée sur le court
- ✓ Une distanciation minimale de 1m entre chaque personne doit être respectée à tout moment
- ✓ Chaque adhérent apportera sa propre solution hydroalcoolique. Le club mettra également à disposition des adhérents une solution hydroalcoolique si besoin
- ✓ Le club mettra également à disposition des adhérents un produit désinfectant pour le matériel et les zones de contact.
- ✓ Aucun regroupement de plus de 15 personnes ne sera autorisé dans l'espace Tennis. Une fois le jeu terminé, les personnes devront quitter au plus vite l'espace Tennis
- ✓ Le club-house et les toilettes restent fermés, un point d'eau est disponible près du club-house
- ✓ Se référer au protocole FFT pour tous les autres détails

- **Accès aux courts**

- ✓ Tous les courts extérieurs 1,2, 3, 4,5 et 6 sont accessibles à la réservation. L'espace Mur est également ouvert.
- ✓ Le jeu de simple et de double sont autorisés.
- ✓ Le nombre de personnes autorisé en même temps sur un court en dehors des cours organisés est limité à 4 personnes
- ✓ Les portes des courts resteront ouvertes afin de limiter les zones de contact

- **Règles sanitaires des courts**

- ✓ Le port du masque n'est pas obligatoire sur le court pour jouer
- ✓ L'accès au court est interdit si les joueurs/joueuses du créneau précédent n'ont pas encore quitté le court
- ✓ Chaque adhérent devra apporter son propre matériel. Le Club ne prêtera aucun matériel sauf lors des cours.
- ✓ Vous devez éviter de toucher les grillages et le filet avec vos mains. En cas de contact avec ces éléments, la désinfection de ces zones de contact sera obligatoire avant de quitter le court
- ✓ En cas de changement de côté, chaque joueuses/joueur tournera d'un côté du filet dans le sens des aiguilles d'une montre pour éviter de se croiser avant de regagner son sac et/ou sa bouteille d'eau.
- ✓ Se référer au protocole FFT pour tous les autres détails

Chaque adhérent(e) est responsable d'appliquer et de faire appliquer les règles définies pour cette rentrée.

**Tout manquement à cette présente charte entraînera la suppression temporaire des droits de réservation et d'accès à l'espace Tennis. Toute récidive entraînera la suppression définitive de ces mêmes droits.**

Sportivement.

L'équipe du TCH